

INFORMATIONS SUR LES COURS MODULAIRES POUR DEVENIR RESPONSABLE DES SERVICES DE PROPLETE (BREVET FEDERAL)

Les participants qui n'ont pas suivi de formation professionnelle initiale d'agent-e de propreté doivent suivre le module de base « pratique du nettoyage »

MODULE DE BASE SUR LA PRATIQUE DU NETTOYAGE

15 JOURS

Description du module

Lien avec tous les domaines de compétences opérationnelles du profil de qualification		
Le/la responsable des services de propreté est en charge de la mise en œuvre et de l'exécution, sans faille et dans les délais des mandats de prestations de nettoyage. Les situations de travail type sont les travaux d'entretien et de nettoyage spécial sur les bâtiments, dans et autour des bâtiments et des constructions mobilières, ainsi que sur et dans les moyens de transport publics et commerciaux.		
Conditions préalables pour la participation au module	Pas de conditions particulières	
Temps d'apprentissage en leçons de 45 minutes	Apprentissage en distanciel	16
	Cours en présentiel Théorie	56
	Cours en présentiel Pratique	40
	Preuve de compétence pratique	8
	Total des leçons	120
Dans ce module, vous approfondissez les compétences opérationnelles et les critères de performances suivants		
Activité pratique dans le domaine de la pratique du nettoyage	<p>Critères de performance, à la fin du module, les participants peuvent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser et entretenir correctement les machines, appareils, accessoires et les affecter aux travaux de nettoyage - Doser et utiliser les produits de nettoyage et de désinfection - Reconnaître les matériaux des revêtements, des enduits et des textiles et les mettre en relation avec une technique de nettoyage - Mettre en pratique la sécurité au travail, l'hygiène et la protection de la santé - Reconnaître et différencier les types de salissures (non-adhérentes, adhérentes, altérations de surfaces) - Traiter les salissures non-adhérentes et les altérations de surfaces avec la méthode de nettoyage adéquate - Désinfecter les locaux et les objets - Entretenir et protéger les surfaces 	
Preuves de compétences		
Format	<p>Ecrit : connaissances théoriques</p> <p>Pratique : travaux de nettoyage</p>	
Autorisation	Préparation selon le descriptif du module auprès d'un prestataire de formation reconnu par l'organe responsable	
Moyens auxiliaires	Notes personnelles	
Durée	<p>Examen écrit : 60 minutes</p> <p>Examen pratique : 350 minutes</p>	
Condition de réussite de l'examen de module	Note de 4.0 ou plus	
Conclusion	Certificat	
Validité	5 ans à compter de la date d'émission	

MODULE A : CONSEILLER ET VENDRE DES PRESTATIONS DE NETTOYAGE

11 JOURS

Description du module

Lien avec tous les domaines de compétences A du profil de qualification		
<p>Le/la responsable des services de propreté visite et se rend sur les lieux où le nettoyage est nécessaire. Il/elle analyse les objets en vue des prestations de nettoyage nécessaires et conseillent les clients d'une manière ciblée. Cela implique un suivi et des relations attentives et respectueuses avec les clients. Dans leur rôle, il/elle représente leur entreprise auprès de la clientèle. Il/elle est ainsi l'interlocuteur/trice des clients pour toutes les questions relatives à leurs prestations de nettoyage.</p> <p>Le/la responsable des services de propreté établit, sur leurs analyses d'objets, les bases de calculs et d'offres pertinentes. Il/elle obtient la confirmation de commande auprès des responsables et vend ainsi des prestations de nettoyage.</p>		
Conditions préalables pour la participation au module	Pas de conditions particulières	
Temps d'apprentissage en leçons de 45 minutes	Apprentissage à distance	24
	Cours en présentiel	64
	Total des leçons	88
Dans ce module, vous approfondissez les compétences opérationnelles et les critères de performances suivants		
Compétences opérationnelles et critères de performance	Guide pratique : domaine de compétences opérationnelles A : Conseiller et vendre des prestations de nettoyage	
Preuves de compétences		
Format	Elaboration d'une étude de cas écrite, présentation et défense orales	
Autorisation	Préparation selon le descriptif du module auprès d'un prestataire de formation reconnu par l'organe responsable	
Moyens auxiliaires	Notes personnelles	
Durée	Etude de cas écrite : 90 minutes Présentation orale : 15 minutes Défense orale : 15 minutes	
Condition de réussite de l'examen de module	Note de 4.0 ou plus	
Mise en œuvre	Après avoir suivi les unités de formation et une période de préparation adéquate. Par un prestataire de formation reconnu par l'organisme responsable	
Validité	5 ans à compter de la date d'émission	

Description du module

Lien avec tous les domaines de compétences B du profil de qualification							
<p>Le/la responsable des services de propreté est responsable de la mise en œuvre et de l'exécution, sans faille et dans les délais, des commandes de prestations de nettoyage. Les situations de travail typiques sont les travaux d'entretien et de nettoyage spécial sur les bâtiments, dans et autour des bâtiments et des constructions mobilières, ainsi que sur et dans les moyens de transport publics et commerciaux.</p> <p>L'exécution des missions de nettoyage nécessite une planification et des préparatifs précis. Le/la responsable des services de propreté et le/la responsable technique planifient les ressources nécessaires à l'exécution du mandat, telles que le personnel, les machines, les appareils, les produits pour le nettoyage et l'entretien ainsi que le matériel et l'équipement. Dans le cadre de la prestation, le/la responsable des services de nettoyage organise les ressources, les met à disposition et demande, si besoin, les autorisations nécessaires.</p> <p>Le/la responsable des services de propreté et le responsable technique discutent des détails spécifiques à la commande avec les clients et clarifient les heures d'intervention ainsi que les exigences spécifiques des objets. Ils assurent l'exécution des prestations de nettoyage. Pour ce faire, ils instruisent leurs collaborateurs dans les objets, surveillent l'exécution des mandats conformément à la commande et interviennent si nécessaire par des mesures correctives. Ils terminent l'exécution du mandat en remettant les objets à la clientèle.</p>							
Conditions préalables pour la participation au module	Pas de conditions particulières Pour l'obtention du brevet fédéral, voir règlement d'examen, paragraphe 3.3 Admission						
Temps d'apprentissage en leçons de 45 minutes	<table border="0"> <tr> <td>Apprentissage à distance</td> <td style="text-align: right;">24</td> </tr> <tr> <td>Cours en présentiel</td> <td style="text-align: right;">64</td> </tr> <tr> <td>Total des leçons</td> <td style="text-align: right;">88</td> </tr> </table>	Apprentissage à distance	24	Cours en présentiel	64	Total des leçons	88
Apprentissage à distance	24						
Cours en présentiel	64						
Total des leçons	88						
Dans ce module, vous approfondissez les compétences opérationnelles et les critères de performances suivants							
Compétences opérationnelles et critères de performance	Guide pratique : domaine de compétences opérationnelles B : Réaliser des prestations de nettoyage						
Preuves de compétences							
Format	Elaboration d'une étude de cas écrite, présentation et défense orales						
Autorisation	Préparation selon le descriptif du module auprès d'un prestataire de formation reconnu par l'organe responsable ECDL (European Computer Driving Licence)						
Moyens auxiliaires	Notes personnelles						
Durée	Etude de cas écrite : 90 minutes Présentation orale : 15 minutes Défense orale : 15 minutes						
Condition de réussite de l'examen de module	Note de 4.0 ou plus						
Mise en œuvre	Après avoir suivi les unités de formation et une période de préparation adéquate. Par un prestataire de formation reconnu par l'organisme responsable						
Validité	5 ans à compter de la date d'émission						

Description du module

Lien avec tous les domaines de compétences C du profil de qualification							
<p>Le/la responsable des services de propreté est chargé de l'administration et de la surveillance des objets et des prestations de nettoyage qui leur sont attribués. Il/elle assume ainsi le rôle d'interlocuteur permanent avec les clients et les collaborateurs. Le/la responsable des services de propreté communique par différents moyens avec les clients, les fournisseurs, les services publics, les autres départements de l'entreprise ainsi qu'avec les collaborateurs.</p> <p>Il/elle est responsable de l'établissement des plans journaliers ou hebdomadaires, du contrôle des rapports de travail et des rapports horaires et s'assure que les machines, le matériel, les appareils ainsi que les produits nécessaires au nettoyage et à l'entretien sont disponibles dans les objets de manière appropriée et correcte. Le/la responsable des services de propreté surveille le processus de commande et de facturation et veille, au sein des entreprises, à ce que la transmission des données et des informations pertinentes aux services compétents se fasse correctement et en temps voulu. En outre, il/elle gère les systèmes d'accès des clients pour les prestations de nettoyage.</p>							
Conditions préalables pour la participation au module	Pas de conditions particulières Pour l'obtention du brevet fédéral, voir règlement d'examen, paragraphe 3.3 Admission						
Temps d'apprentissage en leçons de 45 minutes	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Apprentissage à distance</td> <td style="text-align: right;">24</td> </tr> <tr> <td>Cours en présentiel</td> <td style="text-align: right;">64</td> </tr> <tr> <td>Total des leçons</td> <td style="text-align: right;">88</td> </tr> </table>	Apprentissage à distance	24	Cours en présentiel	64	Total des leçons	88
Apprentissage à distance	24						
Cours en présentiel	64						
Total des leçons	88						
Dans ce module, vous approfondissez les compétences opérationnelles et les critères de performances suivants							
Compétences opérationnelles et critères de performance	Guide pratique : domaine de compétences opérationnelles C : Exécuter et surveiller des travaux administratifs						
Preuves de compétences							
Format	Exercice écrit à renvoyer par voie postale avec priorisation des tâches et entretien professionnel oral						
Autorisation	Préparation selon le descriptif du module auprès d'un prestataire de formation reconnu par l'organe responsable						
Moyens auxiliaires	Notes personnelles						
Durée	Oral : 30 minutes Ecrit : 90 minutes						
Condition de réussite de l'examen de module	Note de 4.0 ou plus						
Mise en œuvre	Après avoir suivi les unités de formation et une période de préparation adéquate. Par un prestataire de formation reconnu par l'organisme responsable						
Validité	5 ans à compter de la date d'émission						

MODULE D : DIRIGER ET ENCOURAGER LES COLLABORATEURS ET LES APPRENANTS 13 JOURS

Description du module

Lien avec tous les domaines de compétences D du profil de qualification							
<p>Le/la responsable des services de propreté recrute et engage des collaborateurs et des apprentis après une analyse ciblée des besoins. En tant que supérieur/e hiérarchique, le/la responsable dirige ses collaborateurs/trices et ses apprentis/es afin qu'ils/elles puissent accomplir les prestations de nettoyage conformément à leur mandat. Il/elle veille à les instruire et à les préparer aux tâches à accomplir. Afin que les collaborateurs/trices et les apprentis/es puissent remplir leurs missions et soient prêts à faire face aux changements, le/la responsable des services de propreté évaluent leurs besoins en formation et planifie des formations, des stages ou assure leur développement professionnel d'une autre manière. Il/elle organise lui-même ou fait organiser des formations, des cours ou des activités de développement professionnel. Il/elle apporte ainsi une contribution essentielle à la promotion des collaborateurs/trices et des apprentis/es, à leur attachement à long terme à l'entreprise et établit un bon climat de travail. Il/elle accompagne en particulier les apprentis lors de leur intégration dans le monde du travail et de la profession.</p> <p>L'évaluation des collaborateurs/trices et des apprentis/es, qu'il/elle communique de manière transparente dans le cadre d'entretiens, fait également partie des tâches du responsable des services de propreté. Il/elle échange régulièrement avec les collaborateurs/trices et les apprentis/es sur la satisfaction au travail, les possibilités de développement, le niveau de formation et les thèmes professionnels.</p> <p>En tant que responsable, il/elle dirige des réunions et mène des entretiens au sein de l'entreprise ou avec des parties prenantes externes. Il/elle les prépare soigneusement et les dirige. Il/elle engage ou reçoit les démissions de collaborateurs. A la fin de la collaboration, il/elle mène un entretien de départ et la prise de congé. Il/elle les prépare et veille à ce qu'ils soient formulés de manière appropriée.</p>							
Conditions préalables pour la participation au module	Pas de conditions particulières Pour l'obtention du brevet fédéral, voir règlement d'examen, paragraphe 3.3 Admission						
Temps d'apprentissage en leçons de 45 minutes	<table border="0"> <tr> <td>Apprentissage à distance</td> <td>24</td> </tr> <tr> <td>Cours en présentiel</td> <td>80</td> </tr> <tr> <td>Total des leçons</td> <td>104</td> </tr> </table>	Apprentissage à distance	24	Cours en présentiel	80	Total des leçons	104
Apprentissage à distance	24						
Cours en présentiel	80						
Total des leçons	104						
Dans ce module, vous approfondissez les compétences opérationnelles et les critères de performances suivants							
Compétences opérationnelles et critères de performance	Guide pratique : domaine de compétences opérationnelles D : Diriger et promouvoir les collaborateurs et les apprentis						
Preuves de compétences							
Format	Jeu de rôle oral et examen écrit						
Autorisation	Préparation selon le descriptif du module auprès d'un prestataire de formation reconnu par l'organe responsable						
Moyens auxiliaires	Notes personnelles						
Durée	Oral : 30 minutes (15 min. de préparation, 15 min. de réalisation) Ecrit : 60 minutes						
Condition de réussite de l'examen de module	Note de 4.0 ou plus						
Mise en œuvre	Après avoir suivi les unités de formation et une période de préparation adéquate. Par un prestataire de formation reconnu par l'organisme responsable						
Validité	5 ans à compter de la date d'émission						

MODULE E : MISE EN RESEAU ET PREPARATION A L'EXAMEN

4 JOURS

Description du module

Lien avec tous les domaines de compétences E du profil de qualification					
<p>Ce module traite de la mise en réseau des domaines de compétence A à D du profil de qualification. Vous analysez les tâches des cadres et développez des propositions de solutions efficaces et efficientes pour des situations issues de la pratique professionnelle de la direction. Vous présentez les propositions de solutions que vous avez élaborées à un petit public et démontrez vos compétences professionnelles et de direction lors d'entretiens spécialisés avec d'autres experts en technique de nettoyage.</p> <p>Dans ce module, les exigences en matière de travail de projet sont approfondies par des études de cas.</p>					
Conditions préalables pour la participation au module	Réussite des évaluations de compétences : A : conseiller et vendre des prestations de nettoyage B : Réaliser des prestations de nettoyage C : Exécuter et surveiller les travaux administratifs D : Diriger et promouvoir les collaborateurs et les apprentis				
Temps d'apprentissage en leçons de 45 minutes	<table> <tr> <td>Cours en présentiel</td> <td>32</td> </tr> <tr> <td>Total des leçons</td> <td>32</td> </tr> </table>	Cours en présentiel	32	Total des leçons	32
Cours en présentiel	32				
Total des leçons	32				
Preuves de compétences					
Format	Confirmation de la présence d'au moins 80 %				
Autorisation	Préparation selon le descriptif du module auprès d'un prestataire de formation reconnu par l'organe responsable				
Mise en œuvre	Après avoir suivi les unités de formation et une période de préparation adéquate. Par un prestataire de formation reconnu par l'organisme responsable				
Validité	5 ans à compter de la date d'émission				